EUROMETROPOLE
DE STRASBOURG

Réunion «Agenda Social» du 21 Janvier 2016

Déclaration commune **FO - UNSA**

La **dernière réunion «Agenda social»** s'était tenue le 12 **novembre 2014**, … il y a plus de 14 mois.

En la matière, **2015** aura été une **année blanche**.

Cela reflète très précisément ce qu'était l'état du dialogue social l'année dernière.

Quelques exemples :

- Le **31 août 2015**, nous avions demandé à rencontrer l'administration sur le chantier **«Evolution des prestations de service des Espaces verts»** : aucune réponse … Le **28 octobre 2015**, rappel de notre part : aucune réponse à ce jour !
- Le **21 septembre 2015**, dans le cadre d'un préavis de grève concernant les agents des **toilettes publiques**, l'administration s'était engagée à ce que le service de la Propreté urbaine nous rencontre dans les prochaines semaines : «*des créneaux horaires seront proposés dans les prochains jours ».* Malgré une relance **le 28 octobre 2015**, aucune nouvelle à ce jour !
- Le **bilan de la saison estivale 2015** au niveau de la Direction des Sports devait être présenté le **8 octobre 2015**. Après différents reports et plusieurs relances, toujours pas de réunion ! Et aucun document transmis !
- Le **20 novembre 2015**, l'administration nous a envoyé un projet de note aux Directeurs et chefs de service sur **l'exercice du droit syndical**, en nous demandant de faire part de nos éventuelles remarques dans les 8 jours. Le **26 novembre 2015**, donc dans le délai imparti, nous avons fait part de nos remarques. Le **8 décembre 2015**, la note a été diffusée, sans prise en compte de la moindre de nos remarques et sans explication !
- Le **groupe de travail «Formation»** a été réuni le **10 décembre 2015** sans que nous y ayons été invités, alors que nous avons des élus dans les commissions administratives paritaires. Le **17 décembre 2015**, nous avons demandé à l'administration qu'elle organise dans les meilleurs délais une rencontre de présentation des documents. Aucune réponse à ce jour !

Nos remarques :

A notre observation concernant « l'année blanche » aucun commentaire n'a été apporté de la part des élus.

M. Pierre LAPLANE, Directeur Général des Services, a pris acte des critiques de nos deux organisations syndicales.

M. Roland RIES, Maire de Strasbourg, a précisé que les organisations syndicales qui ne siégeaient pas au Comité Technique devaient également être associées au dialogue social.

M. Robert HERRMANN, Président de l'Eurométropole, a confirmé, en soulignant qu'il n'était pas normal que des demandes de nos deux organisations syndicales restent sans réponse.

Il a en outre demandé à la nouvelle Directrice des Ressources Humaines, Mme Céline VILLIERS, de veiller à ce que des réponses soient apportées à nos deux organisations syndicales.

A ce jour, nous n'avons toujours aucune réponse !

Par ailleurs, nous avions sollicité la nouvelle DRH le 4 Janvier dernier pour une rencontre. Aucune nouvelle à ce jour.

Nous ne pouvons manquer de dire quelques mots sur le **protocole d'accord sur le droit syndical** signé le 1er juin 2015 par 4 des 9 organisations syndicales de l'Eurométropole. Protocole d'accord décrié depuis d'ailleurs pas certains de ses signataires et non des moindres !

Les **locaux** d'abord.

Les conditions de travail de nos militants et d'accueil des adhérents ont été détériorées.

La situation des **permanents** ensuite.

Le traitement qu'ils ont subi au courant du deuxième semestre 2015 est indigne d'une grande collectivité, qui a reçu en 2013 le prix *Territoria* «Or» pour la qualité de son dialogue social !

2016 sera-t-elle l'année du changement ?

Les vœux qui nous ont été adressés pour 2016 par des membres de l'administration nous le laissent espérer.

«S'il est bien normal que nos positions puissent ne pas toujours converger, il me paraît essentiel que nous puissions débattre et échanger dans un climat serein et respectueux. Je vous assure, au côté du Vice-président en charge des Ressources humaines et avec la Direction générale, de mon attachement au dialogue social et de ma disponibilité pour échanger avec vous dans l'exercice de votre mandat.»

«Je me saisis de ce premier échange de courriels pour vous présenter mes vœux en ce début d'année : je souhaite qu'elle soit marquée par des échanges riches et fructueux.»

«Professionnellement, que cette année nous donne l'occasion de poursuivre ce qui se passe bien entre nous et d'améliorer nos pratiques lorsqu'elles sont perfectibles.»

Pour conclure cette déclaration, nous souhaitons vous faire part de nos premières remarques dans le cadre du deuxième point de l'ordre du jour ***mise en œuvre de la feuille de route « avenir du service public » et orientations de politique RH***.

Relevons quelques-unes des annonces qui avaient été faites lors de la réunion **«Agenda social»** du **12 novembre 2014** :

- *Une organisation spécifique GPEC au niveau le plus pertinent pour accompagner collectivement et individuellement les agents*
- *Une concertation à tous les niveaux*
- *Un principe général : - différents niveaux de concertation : agenda social et dans les services*
- *Présenter aux agents des services concernés et aux organisations syndicales le cadrage et les chantiers dans le détail en janvier 2015*
- *Faire un suivi trimestriel en agenda social de l'avancée des chantiers lancés*

Aucune des ces annonces n'a été suivie d'effet.

Nos remarques :

Bien que nos deux organisations syndicales soient représentatives, l'administration refuse de nous entendre.

Le quota des autorisations spéciales d'absence prévu pour les délégués de service a été divisé par deux par le protocole d'accord sur le droit syndical signé le 1er Juin 2015 (FO et UNSA non signataires).

Nous continuons à revendiquer une révision du protocole d'accord sur le droit syndical qui est une véritable « usine à gaz ».

Tant l'exécutif que la haute Administration n'ont pas manqué de nous « bassiner » avec la nécessité du dialogue social.

Chiche ! La balle est dans leur camp !

L'Administration a rappelé les orientations politiques en matière de Ressources Humaines :

3 piliers d'égale importance :

- ***Qualité du service public***
- ***Maitrise de la masse salariale***
- ***Qualité de vie au travail***

Un objectif de réduction de 10% des postes avec une première phase de 500 postes.

Une mise en œuvre partagée avec toutes les directions au travers de feuilles de routes pluriannuelles.

Une mise en œuvre « partagée » avec toutes les directions…. mais certainement pas avec tous les agents !

Quant aux feuilles de routes pluriannuelles des directions, pourquoi l'Administration ne nous les communique-t-elle pas ?

Nous avons alerté à plusieurs reprises l'administration sur l'ambiance anxiogène créée par des annonces de suppressions de postes au « compte-gouttes ».

Parfois, il s'agissait de grosses gouttes, à travers des externalisations conséquentes.

Quid des 580 suppressions de postes qui avaient déjà été identifiés plus ou moins il y a 14 mois ?

Seule une partie a été effectivement annoncée.

Les suppressions de postes devaient se faire au fur et à mesure des départs à la retraite.

Les collègues concernés constatent qu'il n'en est rien.

L'édito d'en direct du 16 décembre 2015 n'est guère rassurant. Il comporte d'ailleurs des contradictions flagrantes.

La suppression de 100 à 150 emplois au titre de 2016 est annoncée.

Il est d'abord affirmé : *«Aucun-e agent-e ne sera personnellement impacté-e par ces mesures. Seuls les postes vacants sont susceptibles d'être supprimés, la situation des agents-es en poste sera évidemment préservée … ».*

Affirmation infirmée par la phrase qui suit : *«… et un accompagnement au repositionnement sera assuré pour les métiers concernés.»*

Les agents ont vraiment du mal à comprendre qui va être repositionné puisque seuls des postes vacants sont susceptibles d'être supprimés.

Dans le cadre de l'innovation, l'administration envisage de lancer un concours sur «nos services en 2050» ?

Dans un premier temps, l'administration pourrait déjà présenter ses orientations pour nos services en 2020.

Nos remarques :

La « Feuille de Route 2015 » nous a été présentée :

En 2015, <u>stabilisation du Budget RH</u> conforme à l'objectif
Sur un objectif de réduction de <u>725 postes(-10%)</u>, environ <u>500 postes</u> identifiés comme pouvant être rendus vacants d'ici le 1er janvier 2020
Environ <u>140 postes supplémentaires</u> occupés par des agents à repositionner
<u>81 postes effectivement supprimés</u>

Environ 140 postes supplémentaires occupés par des agents à repositionner ... Quels sont ces postes ?

Les collègues concernés ont-ils déjà été informés de la suppression de leur poste ? Et quand doit-elle intervenir ?

Quelles sont les possibilités de reclassement ?

Quelles sont les garanties en matière de rémunération, de perspectives de carrière, de conditions de travail,… ?

La Qualité de Vie au Travail : une priorité pour nous !

Quant à la préservation des conditions de travail affirmée dans le même Edito ….

Le déménagement dans l'Immeuble AXA inquiète sérieusement les collègues concernés, dans la mesure où des bureaux « Open Space » sont annoncés.

Concernant les orientations de politique RH, les syndicats **FO** et **UNSA** émettent le vœu que la **santé des agents** devienne **la priorité**.

Entre autres, à travers une **redynamisation** du **CHSCT**.

L'expertise réalisée par *Aliavox* au niveau de la Direction de l'**Enfance** et de l'**Education** constitue un parfait exemple de cette nécessité.

Nos remarques :

Il n'a pas été répondu aux inquiétudes légitimes des agents.

Une visite de l'immeuble AXA a été programmée pour les organisations syndicales le 1er Mars 2016.

Concernant l'expertise « Aliavox », le Maire de Strasbourg a indiqué qu'il fallait la prendre en compte.

Quand il y a beaucoup de chefs, c'est la taille du bureau qui en indique le degré d'efficacité.

Pour les syndicats **FO** et **UNSA**, la **qualité de vie au travail** des agents de l'Eurométropole de Strasbourg constitue **la priorité** des priorités.

Trop souvent, cet axe est négligé par les élus et l'Administration au détriment de la maîtrise salariale, qui se concrétise essentiellement par la réduction des effectifs.

CONTACTEZ-NOUS :

SYNDICAT FO
DE L'EUROMETROPOLE DE STRASBOURG

IMMEUBLE DE LA BOURSE
1, Place De Lattre De Tassigny
67076 STRASBOURG Cedex (Poste **81090** ou **81089**)
Tél. : **03 88 41 06 06** - Portable **: 06 51 15 43 49**

E-mail FO : fo.syndicat@strasbourg.eu
Site FO : http://fo67cus.fr

SYNDICAT UNSA
DE L'EUROMETROPOLE DE STRASBOURG

IMMEUBLE DE LA BOURSE
1, Place De Lattre De Tassigny
67076 STRASBOURG Cedex (Poste **39707** ou **38307**)
Tél. : **03 88 60 97 07** - Portable **: 06 32 10 95 72**

E-mail UNSA : unsa.syndicat@strasbourg.eu
Site UNSA : http://unsacus.e-monsite.com/